

Il est des jours d'hiver où la Brenne affiche la tragique beauté de la désespérance.

La nature se fige, les animaux restent au gîte et les hommes, les hommes eux-mêmes, se font violence pour quitter le coin du feu ! Le 29 décembre 1946, évidemment que pas un seul lapin de garenne n'allait se risquer hors du terrier. Et bien si ! Un. La pièce unique et maîtresse du tableau de chasse réalisé par la dizaine de jeunes chasseurs qui bravèrent ce jour-là le brouillard et le froid qui régnaient sur les terres de la Blinerie, commune de Saint Michel en Brenne. Fallait-il être jeune ! Fallait-il être fou ! Ces garçons venaient d'échapper à la traînée sanglante laissée par les troupes nazies en Berry, ils sortaient tout juste des années de guerre et de plomb. Fallait-il qu'ils soient animés d'un formidable appétit de goûter aux choses simples de la vie pour être là ! Stupidement là, un jour de grand froid ! Tragiquement là !

Ils venaient d'horizons divers, ne se connaissaient pas, ils étaient simplement réunis par un de ces concours de circonstances comme seul le hasard peut en ménager.

Et pourtant leur destin venait de se sceller : mauvais endroit, mauvais moment... et puis mauvais flics, mauvais juges. On connaît la suite. C'était il y a soixante-dix ans aujourd'hui, à cette heure-là de la journée, la vie de huit jeunes hommes venait de basculer, mais ils ne le savaient pas encore.

Ils ne l'apprirent que dans les jours et les nuits qui suivirent quand on les précipita dans l'enfer de la mairie et la gendarmerie de Mézières-en-Brenne.

Un peu plus d'une semaine après, Gabriel Thiennot 20 ans, Raymond Mis 21 ans, Stanislas Mis 20 ans, Bernard Chauvet 18 ans, Emile Thibault 26 ans Gervais Thibault 23 ans, Jean Blanchet 21 ans, André Chichery 26 ans n'étaient plus que de pauvres loques ensanglantées qu'on livrait en vrac à la Maison d'Arrêt de Châteauroux.

Les assassins du garde Louis Boistard sont sous les verrous ! On a fini par les avoir. Non sans mal : ils ont nié les faits jusqu'au bout.

Jusqu'au-delà du bout pour certains ! On en fait les gros titres des

journaux. Quel beau travail de la police française ! Quel talent !
Quelle conscience professionnelle ! Quelle ténacité !
Et quand c'est écrit dans le journal, c'est parole d'évangile !
Pauvre vérité malmenée, pauvre lecteur abusé.
Et s'ensuivra pauvre Justice bafouée qui condamne une première fois
pour couvrir les graves violences, les exactions policières dont ont été
victimes les malheureux qui sont dans le box des accusés et qui
condamne une seconde puis une troisième fois pour couvrir ses
propres errements.

Les vies brisées, les drames familiaux, les années de prison, tout ça,
avec un peu de chance, aurait pu émarger au chapitre pertes et profits
de la Justice. Il suffit pour elle de faire le gros dos et la sourde oreille,
c'est ce qu'on appelle l'autorité de la chose jugée qui mise sur le fait
qu'avec le temps, le justiciable doit pouvoir s'accommoder de tout,
même de l'inacceptable.

Sauf qu'eux, les huit, n'ont jamais pu. Ils n'ont jamais pu parce qu'on
avait été trop loin avec eux, jusqu'au reniement d'eux-mêmes et que
là, on avait franchi la ligne jaune.

Sortis de prison après les péripéties que l'on connaît, jamais aucun
d'entre eux n'a renoncé à clamer haut et fort son innocence. Dans le
désert pendant longtemps. Jusqu'en 1980.

A cette date des hommes, des femmes, révoltés par tant d'injustice se
lèvent et décident d'engager la lutte pour la révision du procès Mis et
Thiennot. C'est la création du Comité de Soutien.

Leurs armes : un dévouement hors du commun, une volonté sans
faille, une détermination de tous les instants, au service d'une certaine
image qu'ils se font de la Justice.

Ces hommes et ces femmes de bonne volonté, ces citoyens à part
entière vont se mettre en tête d'affronter la machine judiciaire et de
tenter de la faire revenir sur ses certitudes les plus absolues, celles sur
qui elle fonde son autorité de droit quasi divin.

Entrer dans l'univers kafkaïen de la Magistrature fut pour beaucoup
d'entre eux un exercice difficile. Comment dépasser le stade du rituel
dépôt d'une requête en révision – rejet de la requête en révision ?

Et qui étaient-ils ces utopistes de la première heure, ces humanistes
engagés ?

Des silhouettes de belles personnes peuplent ma mémoire : René
Fouassier l'homme tranquillement souriant, Jacques Dugénit, le grand

Jacques, héros modeste de la Résistance, René Mével, le tribun qui enflammait les foules, Colette Mével, la femme de l'ombre qui assurait les arrières, Pierre Gréard, mon petit Pierre, le vaillant, l'indomptable... Et puis Jean-Paul bien sûr ! Jean-Paul, le magnifique, sortant épuisé après ce qui fut une des plus belles plaidoiries de sa carrière devant les magistrats de la cour de cassation, Jean-Paul dominant la maladie en direct à la télévision pour défendre une dernière fois la cause...

Tous nous ont quittés. Qu'ils sachent que nous sommes fiers d'eux, de ce qu'ils étaient, de ce qu'ils ont fait et du combat qu'ils ont mené. Trente-six ans se sont écoulés depuis la création du Comité de Soutien. Après six dépôts de requête en révision et autant de rejets, l'exigence de Justice est toujours aussi forte. Celles et ceux qui la portent maintenant sont les héritiers en ligne directe de ces pionniers. Les Helga, les Michel, Dany, Colette, Claudette, Christian, Eric, Jacques, Philippe et tant d'autres sont faits du même bois, ils sont porteurs de la même détermination celle qui anime les combattants d'une juste cause.

Ce sont eux qui sont à l'initiative quand il s'agit de s'adresser aux élus pour obtenir leur soutien. Démarche inhabituelle dans un pays qui se targue de pratiquer vertueusement la séparation des pouvoirs et c'est bien ce que les autorités préfectorales ont laissé entendre aux premiers maires qui ont manifesté le désir de donner le nom de « Mis et Thiennot » à un édifice public. Menacé d'encourir les foudres du Tribunal administratif, Jean Petitprêtre, maire du Poinçonnet, sera le premier à oser franchir le pas. L'Espace Mis et Thiennot devant lequel nous sommes ce soir sera inauguré le 2 juillet 2005. Et la menace fera long feu...

Depuis vingt communes berrichonnes, bientôt vingt-cinq, ont décidé d'arborer fièrement les couleurs de la Justice sur leurs murs. Il nous appartient à nous qui sommes là ce soir d'apprécier ce mouvement à sa juste valeur. Il ne s'agit pas d'un phénomène de mode qui viendrait en contrepoint du sentiment d'abandon dont ont été victimes Mis et Thiennot dans le passé. Il s'agit d'un engagement politique, au sens noble du terme, extrêmement courageux, un acte civique fort qui honore ses décideurs et, à travers eux, honore la fonction d'élu si souvent décriée. C'est aussi un appui précieux qui peut s'avérer décisif dans la lutte que nous menons pour la révision du procès Mis

et Thiennot. Merci à vous, les élus, de nous avoir rejoints en première ligne dans ce combat !

Plus que jamais, nous voulons que Justice soit rendue à des hommes qu'on a laissés partir sans que leur innocence ne soit reconnue.

Gabriel Thiennot, Raymond Mis, Bernard Chauvet, Jean Blanchet, Gervais Thibault, Emile Thibault, Stanislas Mis, André Chichery étaient, de l'avis de tous ceux qui ont eu la chance de les côtoyer, des hommes cabossés, tourmentés, blessés au plus profond d'eux-mêmes, mais, contre vents et marées, des hommes debout, farouchement dignes.

« La différence entre vous et moi, c'est que demain, moi je pourrai me regarder sans honte dans ma glace, pas vous. Et dans vingt ans, dans trente ans, tout le monde se souviendra de Mis et Thiennot comme étant victimes d'une grave erreur judiciaire, mais personne ne se souviendra de vos noms »

Gabriel Thiennot face aux magistrats de la Cour de Cassation qui viennent de rejeter la troisième requête en révision.

Une scène surprenante. Un retournement de situation totalement inattendu. Mais aussi et surtout une formidable leçon de courage et de dignité administrée à ces juges qui baissent le nez comme des gamins pris en faute!

Nous tous qui sommes là ce soir, faisons en sorte de pouvoir, nous aussi, nous regarder sans honte dans notre glace.

« On devra désormais se contenter de la vérité judiciaire » s'est-on entendu dire une fois par un magistrat.

Et bien non ! On ne s'en contentera pas de celle-là !

C'est la Vérité qu'il nous faut, la seule qui vaille.

Une Vérité due au nom du devoir de mémoire à des victimes de la torture institutionnelle, la pire de toutes, celle qui fait honte à une Nation qui est aussi la Patrie des Droits de l'Homme.

Une Vérité qui éclairera d'un jour nouveau l'image de la Justice que certains s'ingénient à dégrader.

Ce soir, plus que jamais, nous sommes tous les enfants de Mis et Thiennot.